Informer est un délit en Biélorussie

**Deux journalistes biélorusses seront à Paris ce lundi 17 septembre, invitées par les syndicats et associations de journalistes pour témoigner du durcissement de la pression gouvernementale sur les médias et l’information. Elles visiteront également l’Assemblée nationale.**

En lien avec la FEJ et la FIJ, les syndicats français SNJ, SNJ-CGT et CFDT, en partenariat avec l'AJE France et l'association Profession Pigiste, ont invité deux consoeurs journalistes biélorusses à Paris, afin de pouvoir échanger avec elles de vive voix sur la situation en Biélorussie.

Les restrictions à la liberté de la presse et les conditions de travail des journalistes dans ce pays se sont encore aggravées depuis juin dernier, et l’introduction de nouvelles dispositions dans la loi nationale sur les médias, qui interdisent notamment aux journalistes de collaborer avec n'importe quel média étranger. Les fausses accusations, la surveillance, les arrestations et les amendes prononcées contre éditeurs et journalistes sont en train de devenir le quotidien des médias au Bélarus.

Ainsi, alors qu’en 2017, 69 procès avaient été intentés contre 27 journalistes, nous en sommes déjà en 2018 à 70 procès ouverts contre 31 journalistes, des condamnations à des milliers d'euros d'amendes, pour ceux qui n'ont pas l'autorisation du ministère des Affaires étrangères... une autorisation impossible à obtenir ! Des obstacles législatifs mis en place par le régime biélorusse pour empêcher le libre exercice du journalisme et l'accès à l'information.

Nos deux consœurs biélorusses, qui seront à Paris ce lundi 17 septembre, puis à Bruxelles le mardi 18, travaillent principalement pour la chaîne en ligne Belsat. Toutes les deux **cumulent 25 procès/amendes en 2017-2018.** Elles rencontreront des députés français le mercredi 19 septembre à l’Assemblée nationale.

Laryssa Shchyrakova, journaliste indépendante basée à Gomel, a été une des premières journalistes freelance condamnées dès 2016, au motif qu'elle « travaillait « pour des médias étrangers ».

Volha Chaichyts, journaliste indépendante basée à Brest, puis à Minsk, a pour sa part été condamnée pour « violation de la loi mass média » pour des reportages sur des problématiques locales dans la région de Fanipal, Belarus.

**Une rencontre ouverte à tous est organisée avec Profession Pigiste à la Bourse du travail (M° République), lundi 17 septembre à 20h.**

Vous pouvez vous inscrire [ici](https://framadate.org/SHkMJdbDPfCq1X9f). [https://framadate.org/SHkMJdbDPfCq1X9f](https://antispam.cgt.fr/proxy/2/ai50b3J0cmF0QHNuai5jZ3QuZnI%3D/framadate.org/SHkMJdbDPfCq1X9f)

Pour toute demande d'interview lundi 17 septembre, contacter ps.aiquel@gmail.com.